

Le prêt Mobilité de l'Adie est-il fait pour moi ?

- J'ai besoin d'argent, maximum 8 000 €, **pour me rendre à mon travail, ou trouver un emploi**. Par exemple, pour acheter ou réparer un véhicule, passer le permis, financer une formation, un déménagement, etc.)
- Il est peu probable que les banques financent mon projet.
- Une personne de mon entourage, qui croit en mon projet, est prête **à se porter garante** pour mon prêt, à hauteur de 50 % du montant emprunté.
- Je suis intérimaire, intermittent, à mi-temps, à plein-temps, en recherche d'emploi, étudiant.e, en CDD... Bref, **quelle que soit ma situation professionnelle !**

Comment obtenir un prêt Adie en moins de deux semaines ?

1. Je prends **rendez-vous** en ligne ou par téléphone dans l'une des 200 agences de l'Adie pour faire ma demande de financement.
2. Le jour J, j'amène tous les **documents** pour présenter mon projet :
 - a) Justificatif de revenus
 - b) Pièce d'identité
 - c) trois derniers relevés de comptes bancaires
3. Permis de conduire (pour l'achat / réparation d'un véhicule)
4. J'obtiens ma **réponse dans un délai de 10 jours**. Une fois mon dossier accepté, l'argent est débloqué rapidement et transféré sur mon compte.

Comment ça marche ?

- **Montant** : jusqu'à 8 000 €
- **Durée de remboursement** : jusqu'à 60 mois
- **Taux** : 9,74 % (taux fixe)
- **Contribution de solidarité** : 5,5 % du montant du crédit pour contribuer au fonctionnement de l'Adie et permettre à d'autres personnes d'être financées.